

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL

Date de la séance :

8 octobre 2018

Présidence:

Monsieur Nicolas Menétrey

LE CONSEIL COMMUNAL DE MONTILLIEZ

Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Vu le préavis de la Municipalité n° 22/2018 du 10 septembre concernant l'arrêté d'imposition 2019,

Ouï le rapport de la commission Gestion-finances,

DECIDE:

- d'adopter l'arrêté d'imposition pour l'année 2019 tel que présenté par la Municipalité;
- 2. de fixer la durée du nouvel arrêté à un an, soit pour l'année 2019 ;
- 3. d'autoriser la Municipalité à soumettre ledit arrêté d'imposition au Conseil d'État pour approbation ;

MONTIL

Ainsi délibéré en séance du 8 octobre 2018

Le président :

La secrétaire :

Nicolas Menétrey

Laureen Pittet